

Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ?¹

Jacques Moeschler, Cristina Grisot, Bruno Cartoni

Groupe de recherche COMTIS
Département de linguistique
Université de Genève

{jacques.moeschler | cristina.grisot | bruno.cartoni}@unige.ch

Résumé

Cet article a pour objet la distinction conceptuel-procédural appliquée aux temps verbaux. Depuis les travaux fondateurs en théorie de la pertinence (Sperber & Wilson 1986, Wilson & Sperber 1993, Blakemore 1987), une question persistante, dans le domaine de la pragmatique cognitive, est de savoir de quelle nature sont les informations encodées linguistiquement par les expressions lexicales et les temps verbaux. Dans cet article, nous reprenons l'idée défendue dans Moeschler (2002) que les temps verbaux sont composés, de manière variable, de contenus à la fois conceptuels et procéduraux. Nous défendons la thèse que les coordonnées reichenbachiennes E, R et S, permettant de définir la sémantique des temps verbaux, est de nature conceptuelle, et que ce qui définit le contenu procédural des temps verbaux est la manière dont trois traits pragmatiques, [\pm narratif], [\pm subjectif], [\pm explicite] en constituent le contenu. Une description générale des temps verbaux du français sera proposée, ainsi qu'une analyse contrastive de certains temps du passé en français et en anglais. Le but de cette analyse contrastive par traits est de donner lieu à un système d'annotation de corpus parallèles multilingues, suffisamment fines pour permettre la mise en correspondance entre usages des temps verbaux et suffisamment simple pour en générer une annotation aisée.

Mots clés : *temps verbaux, information conceptuelle et procédurale, analyse contrastive, subjectivité, narration, contenu explicite et implicite*

¹ Article rédigé dans le cadre du projet de recherche Fonds national Sinergia COMTIS (*improving the COherence of Machine Translation output by modeling InterSentential relations*), projet n° CRSI22-127510. Une première version a été présentée lors du Panel *TAME markers and the conceptual-procedural distinction*, Chronos 10, Birmingham, 19 avril 2011. Les auteurs remercient les participants au panel de leurs interventions et plus particulièrement Louis de Saussure, organisateur du panel.

1. Introduction

La question des temps verbaux est un sujet qui a animé, anime et animera dans les années qui viennent la littérature en linguistique française et de manière plus générale en linguistique descriptive. En linguistique théorique, la question des temps verbaux n'a fait l'objet que de peu de travaux de portée générale (cf. Giorgio & Pianesi 1997 et Hornstein 1986 pour une exception). La raison en est que la description sémantique et pragmatique des temps verbaux est fondamentalement *dépendante des langues*, et toute généralisation au-delà des particularités d'une langue donnée semble un défi que peu ont essayé de relever. Cependant, si les approches contrastives commencent maintenant à se développer, c'est que les descriptions spécifiques à une langue ont produit des résultats positifs depuis plusieurs années (cf. par exemple Moeschler et al. 1998, Saussure 2003 pour le français) et que la convergence conceptuelle et théorique des recherches sur les temps verbaux permettent des comparaisons allant au-delà de faits de langue anecdotiques.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet Sinergia COMTIS qui a pour ambition d'utiliser les résultats des descriptions sémantiques et pragmatiques d'une langue particulière afin d'améliorer les résultats des systèmes de traduction automatique statistique en exploitant des connaissances sémantico-pragmatiques. Le pari de la section Temps Verbaux de ce projet est double : (i) d'une part, utiliser de manière systématique, pour tous les temps verbaux, les résultats des approches sémantiques et pragmatiques des temps verbaux de langues spécifiques ; (ii) développer une méthodologie d'analyse contrastive indépendante des caractéristiques des systèmes des temps verbaux de langues spécifiques.

Dans cet article, nous présentons les outils conceptuels permettant une approche contrastive des temps verbaux. Nous utiliserons les concepts classiques de la théorie de la pertinence (contenu conceptuel *vs* procédural), la description des temps verbaux par Reichenbach (1947) *via* les trois points de l'événement E, de référence R et de la parole S, le modèle des inférences directionnelles (Moeschler 2000), et enfin les questions de point de vue et de subjectivité (Banfield 1982, Schlenker 2004, Reboul & Tahara 2010).

Nous présenterons dans un premier temps le projet COMTIS, notamment les objectifs de travail sur les temps verbaux et les autres marqueurs temporels (§ 2). Nous montrerons ensuite en quoi consiste une approche contrastive² des temps verbaux (§ 3). Le § 4 présentera

² Les approches contrastives s'attèlent à la comparaison systématique de plusieurs langues pour faire ressortir les divergences et les similitudes dans une

un modèle de représentation des propriétés temporelles, aspectuelles et perspectivales des temps verbaux, que nous associerons (§ 5) à une perspective reichenbachienne. Enfin, nous tenterons de répondre à la question de savoir ce qu'il y a de conceptuel et de procédural dans les temps verbaux (§ 6) et nous proposerons une réponse à la question de la variation et des constantes dans la sémantique temporelle (§ 7).

2. Le projet COMTIS en un coup d'œil

Le projet Sinergia-COMTIS se penche sur la cohérence textuelle en traduction automatique. La plupart des systèmes de traduction automatique (TA) actuels adoptent une approche intra-phrastique, renonçant par là-même à traduire les éléments qui assurent une cohérence globale du texte. Parmi ces éléments, on peut citer, de manière non-exhaustive, les connecteurs, les temps verbaux et leur concordance, les questions de registre et de style, et les relations anaphoriques (pronominales ou lexicales). L'idée maîtresse de COMTIS est de pouvoir disposer d'outils d'analyse linguistique performants permettant d'annoter ces éléments de cohérence, pour qu'ils fassent ensuite partie intégrante des modèles de langue des systèmes de TA statistique, et améliorer ainsi leur sortie.

Le projet s'organise autour de 5 modules complémentaires. Le premier module s'attèle à l'analyse contrastive des éléments de cohérence textuelle pour identifier les ambiguïtés ou autres problèmes d'équivalence entre langue source et langue cible³. Cette analyse fine permet de dégager des traits sémantiques et pragmatiques pour chaque élément en contraste. Dans le deuxième module, les éléments étudiés sont analysés en corpus, pour valider empiriquement les premières analyses théoriques et les traits individualisés. Dans ce module également, des annotations manuelles sont effectuées, pour disposer de suffisamment de données permettant d'entraîner des programmes d'étiquetage automatique, tâche qui est au centre des préoccupations du module 3. Le module 4 s'intéresse à la prise en compte des traits découverts dans les modules précédents dans les phases d'apprentissage des systèmes de TA. Enfin, le module 5 se penche sur des questions d'évaluation de l'amélioration des systèmes ainsi enrichis.

L'analyse contrastive des temps verbaux est donc l'un des enjeux majeurs de ce projet. Elle vise, pour chaque temps verbal, à mettre au

perspective appliquée (traductologie, apprentissage de langue seconde, traduction automatique, lexicographie).

³ Le projet ne s'intéresse pas à une paire de langue en particulier, s'intéressant avant tout à des questions méthodologiques. Dans cette étude, nous nous concentrons sur la paire anglais-français, dans les deux sens de traduction.

jour ses différents usages qui peuvent mener à différentes traductions. Ces usages doivent être décrits par des traits sémantiques et pragmatiques, qui pourront être annotés et qui pourront améliorer la qualité globale de la traduction. Le paragraphe suivant décrit l'approche méthodologique utilisée pour découvrir et affiner ces traits, et les paragraphes 5 et 6 présentent le cadre descriptif général sur lequel repose notre approche.

3. Une approche contrastive des temps verbaux

Dans toutes les langues, le système verbal diffère passablement, et dans un contexte bilingue qu'est celui de la traduction, de nombreux problèmes d'équivalence se posent. Dans le cadre de ce projet, nous adoptons une méthodologie issue de la linguistique contrastive (James 1980, Krzeszowski 1990) permettant de décrire, dans une perspective trans-linguistique, les systèmes verbaux du français et de l'anglais. De cette description découlera la mise au jour de traits pertinents permettant la désambiguïsation, et partant la traduction correcte dans l'autre langue.

Comme rappelé dans Grisot & Cartoni (ici-même), l'analyse contrastive passe classiquement par trois étapes : une première étape de *description* monolingue, qui vise à faire le point sur des éléments à prendre en compte dans les deux langues prises isolément. S'en suit une étape de *juxtaposition* qui consiste en la mise en parallèle (ou en contraste) des éléments des deux langues. Comme décrit dans Grisot & Cartoni (ici-même), les éléments analysés sont ici tirés de corpus bilingues. Enfin, une troisième étape de *comparaison proprement dite*, s'effectue en suivant une grille d'analyse « neutre », le *tertium comparationis*. Cette grille, sur laquelle sont projetées les données des deux langues en présence, laisse apparaître les convergences et les divergences entre les deux systèmes comparés. C'est à l'issue de cette dernière étape que nous individualisons les phénomènes les plus problématiques pour la traduction (ou autrement dit, les temps verbaux les plus « ambigus » dans un contexte bilingue) qu'il s'agira de désambiguïser pour être traduit correctement.

La grille d'analyse « neutre », à laquelle sont comparées les données des deux langues nécessite une élaboration consciencieuse, si possible sans biais inhérent à l'une ou l'autre des langues comparées. Bien que cette condition puisse paraître irréaliste dans l'absolu, il est important de garder en tête que le modèle de comparaison doit être le plus abstrait possible pour permettre de faire ressortir le mieux possible les divergences et les convergences. D'ailleurs, le modèle devrait potentiellement pouvoir être utilisé pour comparer plusieurs langues.

Dans la suite, nous présentons le modèle de description sémantico-pragmatique des temps verbaux, qui sert de base à l'analyse contrastive réalisée dans le cadre de COMTIS (cf. Grisot & Cartoni ici-même).

4. Un modèle pour représenter les propriétés temporelles, aspectuelles et perspectivales des temps verbaux

Afin de permettre une approche contrastive, il est nécessaire de disposer d'un modèle non contraint par les spécificités d'une langue particulière. Dans une recherche parallèle menée avec Anne Reboul (L2C2, ISC Lyon) et Izumi Tahara (Meiji Gakuin University, Tokyo) sur le style indirect libre et le présent historique, nous avons proposé un schéma général de présentation des usages des temps verbaux dans différentes langues⁴. Les hypothèses de cette approche sont les suivantes :

1. Chaque temps verbal réalise quelques mais pas nécessairement toutes les interprétations possibles dans le modèle.
2. Chaque langue diffère des autres par les usages spécifiques que chaque temps verbal autorise.
3. Les correspondances entre temps verbaux d'une langue à l'autre sont toujours partielles.

Le modèle général est basé sur la distinction entre trois traits : [narratif], [subjectif] et [explicite]. Chaque trait reçoit nécessairement une polarité, positive ou négative, et les traits sont ordonnés comme suit : narratif > subjectif > explicite.

En d'autres termes, un usage d'un temps est narratif ou non narratif, subjectif ou non-subjectif, et lorsqu'il est subjectif, explicite ou implicite, comme le montre la figure 1 :

⁴ Ce projet porte sur les temps verbaux en français, anglais et japonais dans leurs usages en fiction.

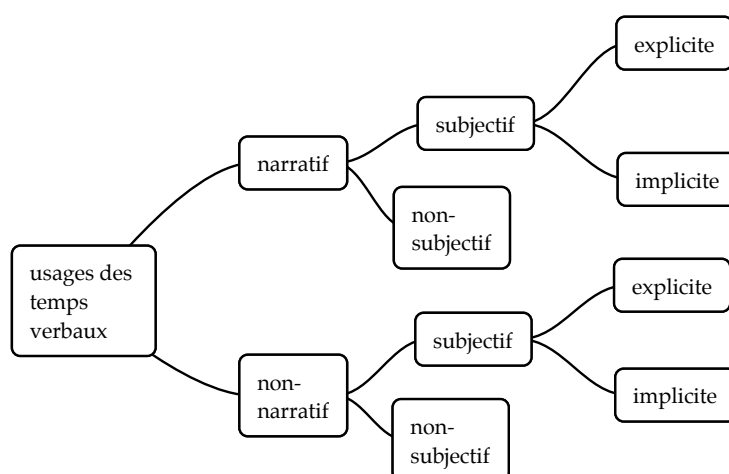


Figure 1 : *L'organisation des temps verbaux*

Que signifient ces traits ? Le trait [narratif] est au sommet de la hiérarchie : la distinction principale est donc entre les usages narratifs et non-narratifs. Les usages narratifs reçoivent une définition simple : le trait [+narratif] implique l'ordre temporel, à savoir le séquençage temporel des événements parallèle à l'ordre du discours. Tout temps verbal peut donc être défini par la possibilité de ses usages narratifs et/ou non-narratifs. Ceci permet de penser qu'il y a des temps non-narratifs (par exemple dans les langues avec une forme progressive) et des temps narratifs. Comme nous le verrons avec quelques exemples simples, la plupart des temps verbaux ont des usages narratifs et non-narratifs.

Le second trait est le trait [subjectif]. Cela signifie qu'un usage d'un temps verbal, qu'il soit narratif ou non-narratif, peut exprimer ou non un point de vue. Le critère de l'attribution du trait [+subjectif] est la présence, dans la phrase, d'un sujet de conscience ou d'un élément permettant d'inférer un sujet de conscience. Enfin, le trait [+subjectif] peut être spécifié par un trait secondaire [explicite] permettant de distinguer les usages des temps subjectifs lorsque le sujet de conscience est explicite (marqué linguistiquement) ou implicite (inféré pragmatiquement).

Examinons rapidement une application de ce modèle à des usages de différents temps verbaux, et ensuite appliquons-le aux temps que sont l'imparfait et le passé simple :

- (1) Demain, j'*irai* chez le coiffeur et je me *teindrai* les cheveux.
[+narratif], [+subjectif], [+explicite]
- (2) Marie sauta dans le train. Dix minutes plus tard, le train *dérailait*.
[+narratif], [+subjectif], [-explicite]
- (3) Paul *entra* dans un café et *commanda* une bière.
[+narratif], [-subjectif]
- (4) Qu'elle *était* stupide, pensa-t-elle.
[-narratif], [+subjectif], [+explicite]
- (5) En 1805, Napoléon se *déclarait* empereur.
[-narratif], [+subjectif], [-explicite]
- (6) Un père *tue* ses enfants et sa femme.
[-narratif], [-subjectif]

En (1), l'ordre temporel entre les événements est inférable, et le point de vue est rendu explicite par les pronoms de première personne. En (2), l'ordre narratif est explicité par *dix minutes plus tard*, mais si le point de vue subjectif est signalé par l'imparfait, la phrase narrative ne contient pas de marque de subjectivité (ni *Marie* ni *elle* ne sont présents dans la seconde phrase). (4), au style indirect libre, permet la représentation subjective d'une pensée ou d'une parole dont le lieu est explicité par *elle*. En (5), l'imparfait est en usage non-narratif, mais permet d'inférer un point de vue, pas explicité dans l'énoncé (*Napoléon* est le sujet de la phrase, mais non le point de vue). Enfin, en (6), typiquement un titre de journal, aucune marque ne permet d'inférer la narration et la subjectivité.

Comment appliquer ce modèle à des temps verbaux particuliers, comme par exemple le passé simple ou l'imparfait ? L'hypothèse principale est que tous les temps ne remplissent pas la grille de la Figure 1 de la même manière, et que certaines branches de ce *template* peuvent ne pas être remplies. Cela signifie que la variation dans les usages des temps verbaux peut s'expliquer par les traits [narratif], [subjectif] et [explicite]. Par exemple, le passé simple est restreint aux usages narratifs subjectifs explicites et narratifs non-subjectifs. Ces derniers emplois sont les emplois narratifs ordinaires (7), alors que les premiers sont plus restreints (8). La grille du passé simple est donc très restreinte, comme le montre la Figure 2 :

- (7) Max entra dans le bar. Il alla s'asseoir au fond de la salle.
- (8) Aujourd'hui, personne ne lui adressa la parole (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, in Vuillaume 1990, 9)

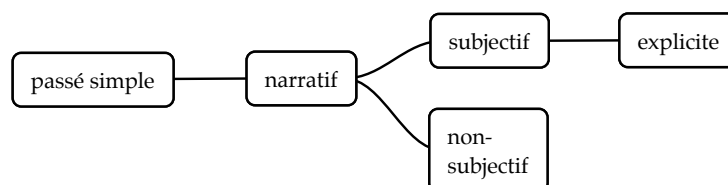
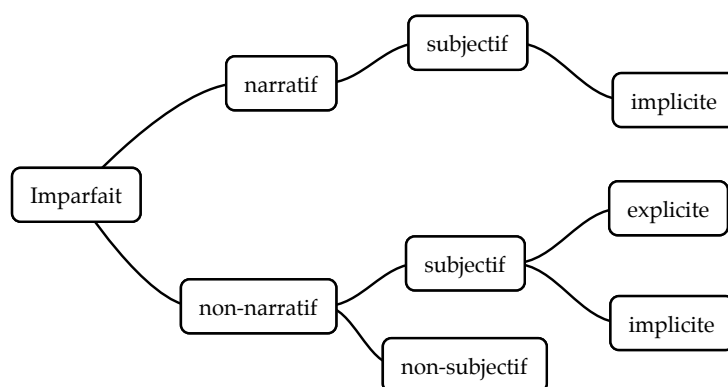


Figure 2 : *Le passé simple en français*

En revanche, l'imparfait en français est plus complexe. Dans notre modèle, nous distinguerons principalement 4 emplois de l'imparfait : narratif-subjectif-implicite, non-narratif-subjectif explicite/implicite, et non-narratif-non-subjectif, comme l'illustrent respectivement les exemples (9) à (12) :

- (9) Marie sauta dans le train. Cinq minutes plus tard, le train déraillait.
- (10) Marie entra dans le bureau. Que lui arrivait-il donc ?
- (11) Le juge alluma une cigarette. La fièvre donnait au tabac un goût de fiel. (Roger Vailland, *La Loi*)
- (12) Les dinosaures vivaient il y a des centaines de millions d'années.

En (9), le point de vue subjectif déclenché par l'imparfait n'est pas explicite dans la phrase ; en (10), la pensée de Marie est localisée temporellement par l'événement au passé simple, mais la lecture n'est pas nécessairement narrative ; en (11), la lecture narrative semble bloquée par l'impossibilité d'une marque d'ordre temporel, comme *et* ou *ensuite* (*Le juge alluma une cigarette. *Ensuite/*Et la fièvre donnait au tabac un goût de fiel*), quand bien même la lecture est subjective et implicite (c'est du point de vue du juge que l'on accède à la description 'la fièvre donne au tabac un goût de fiel') ; enfin, une phrase descriptive comme (12) n'implique aucun ordre temporel ni de point de vue. La grille de l'imparfait est donc la suivante :

Figure 3 : *L'imparfait en français*

Ces traits, dont la fonction est de pouvoir à la fois discriminer les emplois des temps verbaux d'une langue particulière, mais aussi de comparer des emplois des temps verbaux de langues différentes – le *Simple Past* a-t-il par exemple des emplois narratifs subjectifs et si oui sont-ils explicites et/ou implicite? –, ne sont malheureusement pas suffisants en eux-mêmes pour décrire la sémantique et la pragmatique des temps verbaux. La raison en est que ceux-ci ont une sémantique, et que cette sémantique, que nous supposeront stable ou robuste⁵, contribue en amont à différencier les temps verbaux les uns des autres et aussi à permettre la comparaison inter-linguistique.

5. L'ajout de la perspective de Reichenbach

Quelle sémantique pouvons-nous donc attacher aux temps verbaux du français ? Nous définirons deux systèmes pour les temps du français : celui dans lequel les point S et R sont alignés, à savoir concomitants ; et un second système, dans lequel S (point de la parole) est disjoint de R (point de référence), que R précède ou suive S. Conformément à l'algorithme proposé dans Moeschler (1994), E (le point de l'événement) ne se définit pas par rapport à S, mais par rapport à R. Les deux systèmes se représentent dans les figures 4 et 5, et la fusion des deux systèmes dans la figure 6. Ces figures présentent horizonta-

⁵ Nous nous différencions sur ce point de la position d'Amenos-Pons (2011), qui donne, à la suite d'Escandell-Vidal & Leonetti (2000), une sémantique robuste au seul contenu procédural et non au contenu conceptuel, et qui interprète la sémantique reichenbachienne en termes procéduraux.

lement les relations de succession (vers la droite) et de précédence (vers la gauche) et verticalement les relations de simultanéité.

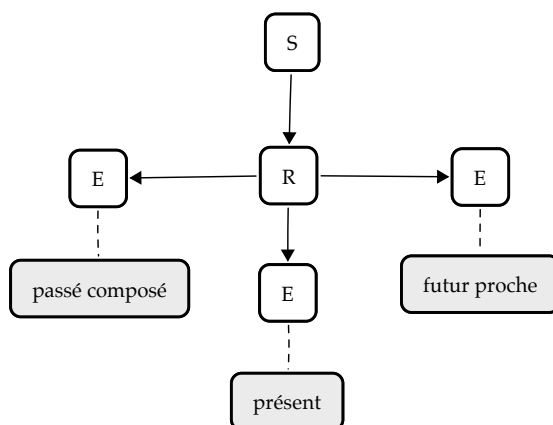


Figure 4 : *Le système S*

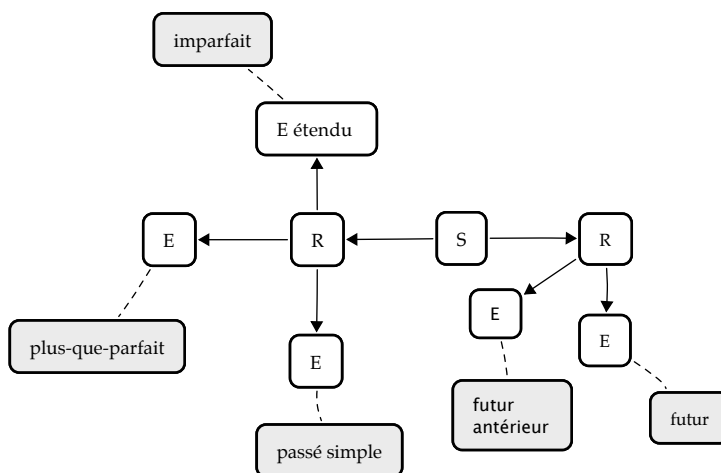


Figure 5 : *Le système R*

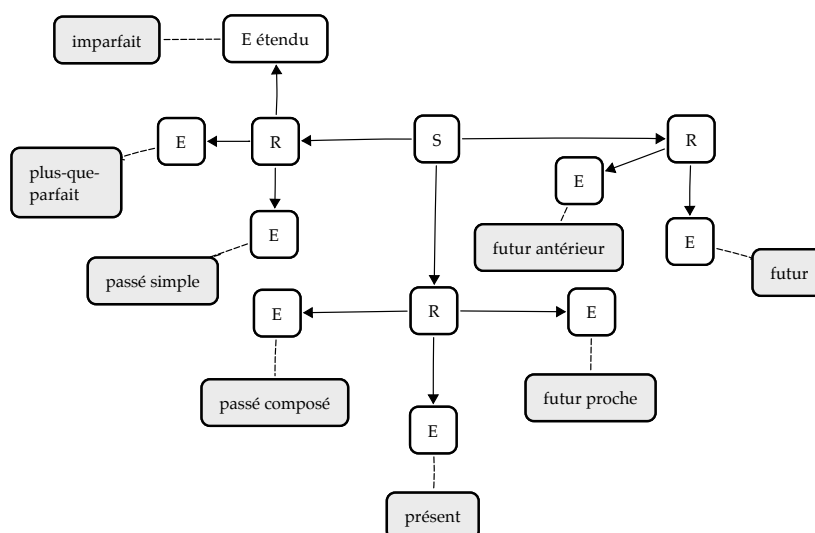


Figure 6 : Les deux systèmes S et R

Cette sémantique, très basique, donne une image assez cohérente des temps verbaux, bien qu'elle n'ait pas pour but de décrire tous les usages possibles des temps verbaux. Dans notre perspective, les coordonnées S, R et E sont les bases conceptuelles à partir desquelles un traitement pragmatique peut opérer. Les traits [narratif], [subjectif] et [explicite] vont donc se greffer sur cette sémantique de base pour permettre de caractériser les différents usages des temps verbaux.

Cette approche a donc deux buts : d'une part localiser chaque temps verbal dans le système, ce que montre la Figure 6 : d'autre part permettre de connecter chaque usage d'un temps verbal, ce que permet par exemple les squelettes de descriptions donnés dans les Figures 2 pour le passé simple et 3 pour l'imparfait, avec les usages de leurs correspondants possibles dans l'autre langue en contraste, ici l'anglais. Ce qui est donc comparé, ce sont des usages et non des temps verbaux. C'est à ce titre que notre approche, basée sur une sémantique robuste et simple à la Reichenbach, peut être qualifiée de pragmatique.

Le Tableau 1, qui reprend l'analyse contrastive de Grisot & Cartoni (ici-même) montre comment sémantique des temps verbaux et traits pragmatiques se combinent : ce qui est comparé, ce sont des temps verbaux qui partagent une même sémantique et chaque fois qu'une correspondance non biunivoque intervient, elle se situe dans une catégorie précise :

E<R	R<S	Non-narratif		Narratif	
		Subjectif	Non-subjectif	Subjectif	Non-subjectif
		IMP- SP	IMP- SP	PS- SP	PS- SP
	PC - SP				
	R=S	PC - PresPerf			
E=R=S		Prés - PresPerf			

Tableau 1 : *Analyse contrastive de temps verbaux du français et de l'anglais (Grisot & Cartoni ici-même) : IMP=imparfait, PS=passé simple, PC= passé composé, Prés= présent, SP=Simple Past, PresPerf=Present Perfect*

Ce tableau, qui a été conçu pour représenter le Simple Past et le Present Perfect et leurs équivalents en français, devrait évidemment être complété avec les autres temps exprimant le passé (par exemple, l'imparfait non-narratif subjectif, qui peut aussi avoir comme correspondant, en plus du Simple Past, le Past Continuous ou le présent historique français, qui a comme correspondant le Simple Past).

En outre, ce cadre peut également être utilisé pour représenter le présent en français et ses correspondances en anglais (en plus du Present Perfect, le Present Continuous, ou le Simple Present). Mais ces catégories, pour le présent en tout cas, supposent que les traits narratif et subjectif par exemple puissent discriminer les différents types d'usages.

Ce modèle doit évidemment être affiné pour donner lieu à des annotations manuelles voir automatiques. Il est nécessaire de souligner ici deux éléments. D'une part, ce modèle est non contraint du point de vue théorique. Le cadre général est basé sur un nombre minimal de concept (S, R, S et les traits narratif, subjectif et explicite), ce qui signifie que la description des usages de temps verbaux peut être modifiée en permanence dès que des contre-exemples apparaissent ; la seule contrainte est de maintenir des définitions de ces critères stables lors de l'analyse. En second lieu, l'approche est basée sur une analyse en corpus : en d'autres termes, un grand nombre des concepts d'analyse ne sont pas le résultat d'hypothèses théoriques fortes, mais le résultat de la confrontation aux données. Le nombre limité des critères intervenant ici a donc pour principale raison la recherche d'un équilibre entre contrastes d'usages de temps verbaux de langues différentes et différences sémantiques fines entre temps verbaux. Notre hypothèse est que ces critères sont suffisamment génériques et distinctifs pour permettre une analyse contrastive pertinente.

Pour donner une illustration des variations possibles de la sémantique des temps verbaux, prenons l'exemple du passé composé, dont la sémantique minimale est définie par la relation $E < R=S$. Or certains emplois du passé composé, notamment l'emploi de futur proche, ont fait l'objet d'une analyse récente (Saussure 2012) en termes d'usage interprétatif et de changement du point de la parole ($S < S' = R$, $E < R$) :

(13) Demain, j'ai terminé mon article

Le traitement que nous proposons ne change pas la sémantique du passé composé, mais subordonne simplement le point de référence R à celui introduit par le déictique *demain*, comme l'illustre la figure suivant :

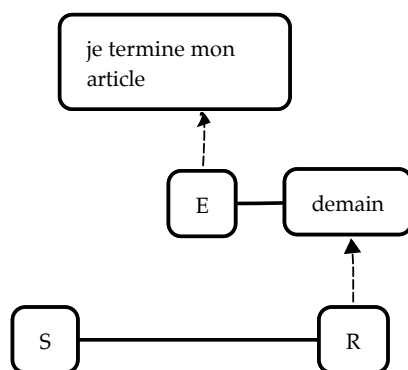


Figure 7 : Usage interprétatif du passé composé

En d'autres termes, si la sémantique du passé composé ne change pas, en revanche sa pragmatique s'accommode d'informations nouvelles, comme ici l'insertion d'un déictique de temps changeant le point de référence de l'énoncé.

6. Qu'y a-t-il de conceptuel et de procédural dans les temps verbaux ?

La question que nous aimerions maintenant soulever est la suivante : parmi les informations que nous avons utilisées jusqu'ici, quelles sont les informations conceptuelles et quelles sont les informations procédurales ? Dans l'approche classique de la Pertinence (cf. notamment Wilson & Sperber 1990), l'opposition conceptuel/procédural est basée sur les hypothèses suivantes : une représentation conceptuelle a des propriétés logiques (elle entre en relation d'implication ou de contradiction avec d'autres représentations) et elle est vériconditionnelle. En revanche, les informations qui « donnent des indications sur la façon de les [représentations conceptuelles] manipuler », dites procédurales, n'ont pas de propriétés logiques, et en principe ne sont pas véricondi-

tionnelles, bien que Wilson & Sperber donnent l'exemple des pronoms de première personne comme marque procédurale contribuant à l'explicature basique de l'énoncé et ayant des propriétés vériconditionnelles. Cela dit, quelles que soient les propriétés que l'on utilise pour définir les informations conceptuelles et procédurales, il est tentant d'associer les représentations conceptuelles à des catégories lexicales et les porteurs d'information procédurale aux catégories non-lexicales. Dans ce cadre, les temps verbaux seraient des candidats idéaux pour porter de l'information procédurale⁶.

Nous aimerions donner une autre représentation de la sémantique et de la pragmatique des temps verbaux, qui fasse la part du contenu conceptuel et procédural. Formellement, un temps verbal permet de localiser un événement dans le temps, et pour ce faire, il utilise le moment de la parole (S), et représente le point de l'événement (E) relativement à S et au point de référence (R). Cette information, si elle est stable, robuste et constitue le point de départ de l'analyse sémantique, devrait correspondre à la partie conceptuelle du contenu des temps verbaux⁷.

Supposons donc que les points temporels de Reichenbach sont conceptuels : ils définissent en premier lieu les relations sémantiques basiques entre les points de la parole et de l'événement, et le moment à partir duquel la situation est décrite (point de référence). Ces points sont des variables qui doivent être saturées, définissant la sémantique de base des temps verbaux. Ce processus de saturation, lorsqu'il est achevé, permet de construire la forme propositionnelle, complète de l'énoncé. En second lieu, ces points, encapsulés dans les temps verbaux, se combinent avec le contenu lexical des prédicats, notamment pour permettre le calcul de la classe aspectuelle (état, processus, événement). Enfin, ces points doivent être consistants avec les coordonnées temporelles des énoncés précédents, comme le montrent les règles de préservation du point R dans Reichenbach (1947) ou le rôle de R dans le changement de référence temporelle du passé simple (Kamp & Rohrer 1983).

⁶ C'est d'ailleurs la thèse développée de manière élégante et très bien argumentée dans Saussure (2000 et 2003), et d'une manière plus générale dans Moeschler et al. (1998).

⁷ Nous faisons remarquer que rien n'impose que la sémantique ne puisse pas être modifiée lors du traitement. Un bon exemple est la négation : dans Moeschler (2010), il est proposé que la sémantique de la négation est la portée large et que cette portée est au niveau pragmatique spécifiée et donc devienne une portée étroite.

Par exemple, dans l'exemple (14) (Moeschler 2000 pour une discussion approfondie), le point R disponible après la première clause ne peut constituer le point de référence ordinaire du plus-que-parfait, comme en (15), car les informations liées aux relations conceptuelles (relation *pousser-tomber*) et procédurale (trait directionnel en avant fort IAV déclenché par *et*) conduisent à l'interprétation avec ordre temporel et non avec l'ordre temporel inverse, comme le montrent les deux Figures 8 et 9:

- (14) Marie poussa Jean et il était tombé.
- (15) Marie poussa Jean parce qu'il était tombé.

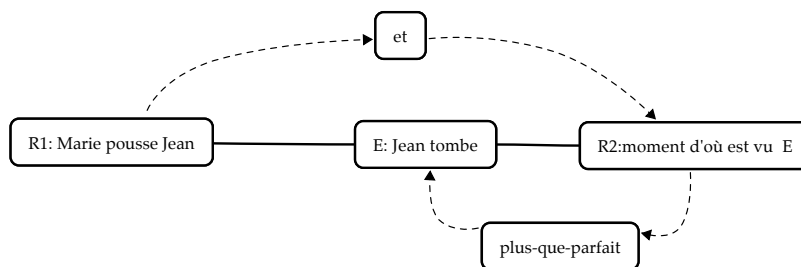


Figure 8 : Interprétation de (14)

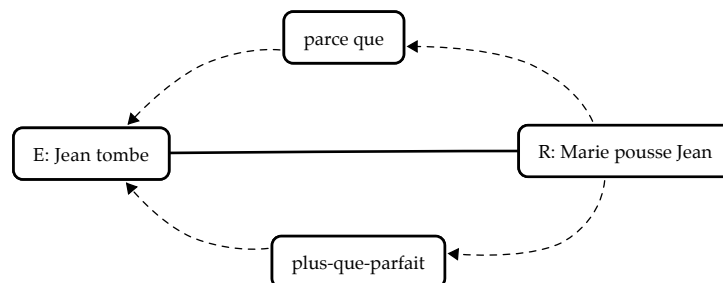


Figure 9: Interprétation de (15)

Ces deux figures expliquent l'inconsistance et la consistance, respectivement, de (14) et (15) : en (14) (figure 8), deux points de références sont nécessaires, et les mouvements de R_1 à R_2 (*via et*) et de R_2 à E (*via le plus-que-parfait*) sont divergents temporellement, alors qu'en (15) (Figure 9), les mouvements de R à E sont consistants tant au niveau du temps verbal qu'à celui du connecteur.

En d'autres termes, cette sémantique à base reichenbachienne permet d'expliquer des phénomènes comme l'ordre temporel et de manière plus générale les relations temporelles entre événements dans

le discours.⁸ Qu'en est-il maintenant des traits [narratif], [subjectif] et [explicite], dont nous avons dit qu'ils étaient à l'origine des usages des temps verbaux et qu'ils étaient décisifs dans la comparaison des usages de langues différentes.

L'idée principale est que ces traits définissent des informations à contenu procédural. De manière générale, chaque trait correspond à une instruction : le trait [narratif] demande à vérifier une relation d'ordre temporel, le trait [subjectif] la présence d'un point de vue dans la phrase, et le trait [explicite] sa réalisation linguistique dans la phrase. Reprenons chacun de ces traits pour voir en quoi ils sont procéduraux.

[±narratif] Si le trait [+narratif] est actif, alors une procédure de calcul de l'ordre temporel est déclenchée. Cette procédure n'est pas une procédure par défaut, comme dans certaines approches du discours par exemple (Asher & Lascarides 2003). On peut donner trois arguments en faveur du caractère procédural de cette information :

- a. L'ordre temporel n'est pas une propriété d'un événement, mais de plusieurs (deux événements aux moins). En d'autres termes, si un temps verbal a dans son usage le trait [+narratif], alors cela signifie qu'il déclenche un processus de changement du temps de référence : R est incrémenté en R' et l'événement représenté est localisé *via* R', où $R < R'$. L'ordre temporel est donc une propriété du discours et non de la phrase.
- b. L'ordre temporel est généralement le résultat d'un processus d'enrichissement pragmatique, et n'est pas le résultat d'une convention de langue (c'est typiquement le résultat d'une convention d'usage, au sens de Morgan 1978). Ceci explique pourquoi l'ordre temporel est bloqué dans des exemples où les connaissances du monde annulent la propriété d'ordre temporel du passé simple⁹ (*Bianca chanta l'Air des Bijoux et Igor l'accompagna au piano*) ou des séries d'événements avec des agents différents, qui correspondent à de simples listes d'événements¹⁰ (*Cette année-là, de nombreux événements changèrent la vie de nos héros : Marie épousa Luc, Marc partit au Brésil et Paul trouva du travail*).
- c. Enfin, l'ordre temporel est difficilement paraphrasable : il peut en revanche être explicité, notamment par des connecteurs comme *ensuite, après cela, et après, etc.*

⁸ Cette sémantique est fortement inspirée du Modèle des Inférences Directionnelles (Moeschler 2000).

⁹ Trait directionnel faible [iav] dans Moeschler (2000).

¹⁰ Capsules non-ordonnées dans Saussure (2000).

[±subjectif] Qu'en est-il du trait [subjectif] ? Ce trait donne accès, lorsqu'il est actif [+subjectif] à une perspective à partir de laquelle un événement est représenté. Lorsqu'il n'est pas actif, aucune perspective n'est adoptée pour représenter l'événement. En (16), la situation décrite par l'imparfait l'est du point de vue de Marie : cette perspective est obtenue via la première phrase, et n'est pas explicite dans la seconde (on est dans le cadre du parcours de l'imparfait narratif, subjectif, implicite) :

(16) Marie entra dans le bureau. Le Président était endormi.

En (17), la séquence d'événements au passé simple n'est pas perspective : aucun point de vue n'est accessible, et l'emploi du passé simple est narratif et non-subjectif :

(17) Un homme entra dans le bar. Il alla s'asseoir au fond de la salle.

Ce trait est bien procédural, car il est non-vériconditionnel, difficilement paraphrasable, et semble spécifique aux temps verbaux de langues particulières. Cela dit, aucune perspective n'est associable au contenu sémantique d'un temps verbal, par exemple $E=R<S$ pour les temps du passé. Comme cette sémantique est partagée en français par le passé simple et l'imparfait, c'est au niveau procédural, en fonction des informations linguistique et contextuelles, que le trait [subjectif] pourra s'activer ou non¹¹.

[±explicite] Enfin, le trait [explicite] est subordonné au trait [subjectif]. Pour accéder à une perspective, il faut qu'une procédure puisse attribuer un sujet de conscience ou une perspective. Si la phrase est marquée [+subjectif], la procédure déclenchée par le trait [explicite] cherche un candidat dans la phrase. Si un sujet de conscience est disponible, le trait est [+explicite], et [-explicite] si aucun sujet de conscience n'est linguistiquement exprimée. En (16), le trait [+subjectif] est complété par le trait [-explicite], alors que (18) est un cas de trait [+explicite] :

(18) Marie réfléchit un instant : elle ne devrait pas se mettre en colère.

¹¹ On notera que lorsque le trait [subjectif] n'est pas actif, mais pourrait l'être, l'interprétation est quelque peu incomplète : c'est ce qu'on obtient typiquement dans les imparfait descriptifs. Par exemple, au début du roman de J.D. Carr *Le gouffre aux sorcières*, aucune perspective n'est disponible et le lecteur ne sait pas si la description est neutre ou perspective : « Le bureau du vieux lexicographe occupait toute la longueur de sa maison. C'était une pièce aux solives apparentes, au sol en contre-bas ; un if dessinait son ombre sur les fenêtres aux vitres en losange à travers lesquelles le soleil dardait ses derniers rayons de l'après-midi ». Mais un grand nombre d'expressions permettent de penser que la description est faite de l'intérieur et qu'un point de vue en rend compte (*apparentes, dessinait son ombre, le soleil dardait*).

Le sujet de conscience est explicité par le pronom *elle* en (18). Il faut noter qu'en situation de discours, le trait [+subjectif] et le trait [-explicité] est donné par défaut avec des termes subjectifs, à savoir des prédicats qui peuvent être modifiés par des enclosures du type *très, plutôt, à mon avis, d'une certaine manière*, comme en (19) (Moeschler & Reboul 1994, chapitre 14) :

- (19) {A mon avis, d'une certaine manière, à certains égards}, Abigaël est [très, plutôt] intelligente.

Par défaut, le sujet de conscience est le locuteur. Celui-ci peut être rendu explicite par le pronom ou une marque de première personne (20), ou attribué à une autre personne avec des expressions du type *selon x* (20) :

- (20) a. Ma fille est intelligente.
b. Je trouve qu'Abigaël est intelligente.
(21) Selon Jacques, {Abigaël, sa fille} est intelligente.

En tout état de cause, ce trait est une information procédurale : l'information n'est pas vériconditionnelle, n'est pas paraphrasable et est le résultat d'un processus soit linguistique, soit contextuel, soit mixte.

7. Variation et constantes dans la sémantique temporelle

Dans le système proposé, les informations conceptuelles et procédurales se combinent les unes avec les autres. Les informations conceptuelles sont de pures informations temporelles sur les relations entre E, R et S. Ces informations sont robustes, à savoir non annulables et font partie de la sémantique du temps verbal. De leur côté, les traits qui déterminent l'usage des temps verbaux ([narratif], [subjectif] et [explicité]) sont des informations procédurales et concernent des propriétés engagées dans le traitement des éventualités dans le discours, notamment l'ordre temporel, la perspective et le caractère explicite ou implicite du point de vue. La combinaison des points E, R, S et des traits temporels caractérise des usages et non des valeurs associées aux temps verbaux.

Ceci est un avantage, car le modèle de description des usages des temps verbaux peut être enrichi et complété en fonction des données et de leur traitement. L'une des grandes difficultés de l'analyse sémantique et pragmatique des temps verbaux est la difficulté de formuler des règles sémantiques : celles-ci sont sujettes à contre-exemples, et le meilleur exemple en est les règles des temps verbaux du passé (passé simple, imparfait, plus-que-parfait) proposées par Kamp & Rohrer (1983). Plus les règles sont précises et donc informatives, et moins leur couverture empirique est large ; d'un autre côté,

plus les règles sont vagues, moins leur contenu est informationnel, et plus grande est la couverture empirique.

Afin d'éviter cet écueil, nous avons essayé de trouver un juste milieu entre les contraintes d'une sémantique minimalement informative et d'une pragmatique bien spécifiée, ainsi qu'un compromis entre une approche orientée corpus et une modélisation sémantique et pragmatique possible. Le compromis est le suivant : la sémantique robuste ne peut pas être altérée, mais certaines de ses implications peuvent être suspendues. Presque tous les contre-exemples aux règles des temps verbaux peuvent entrer dans cette catégorie : les suspensions de l'ordre temporel avec le passé simple sont toujours causées par des informations sur le monde (événements se produisant simultanément par exemple) ou des propriétés linguistiques particulières (agents différents excluant l'ordre temporel) ; de même, l'usage de futur proche du passé composé ne change pas la relation de R à E, mais demande seulement de projeter R dans le futur¹².

Nous faisons donc l'hypothèse forte que la comparaison des usages des temps verbaux, ainsi que l'analyse de leur distribution, doit faire intervenir deux niveaux d'analyse : sémantique et pragmatique. Notre prédiction est que la sémantique des temps verbaux de langues typologiquement proches ne va pas être extrêmement différente, tout simplement parce que la combinatoire des relations entre E, R et S n'est pas infinie¹³. Ceci devrait nous permettre de traiter non seulement les exemples types, mais aussi d'avoir une base de comparaison d'usages des temps verbaux utilisable pour des méthodes quantitatives.

Bibliographie

- AMENOS-PONS J. (2011), « Cross-linguistic variation in procedural expressions : Semantics and pragmatics », in ESCANDELL-VIDAL V., LEONETTI M. & AHERN A. (eds.), *Procedural Meaning : Problems and Perspectives*, Bingley, Emerald, 235-266.
- ASHER N. & LASCARIDES A. (2003), *Logic of Conversations*, Cambridge, CUP.
- BANFIELD A. (1982), *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Boston, Routledge and Kegan Paul.
- BLAKEMORE D. (1987), *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford, Blackwell.

¹² Il semble extrêmement difficile d'obtenir la lecture *Demain mon article est terminé* par le simple énoncé *J'ai terminé mon article* : cette interprétation est certes impliquée sémantiquement (si un fait *F* est vrai à t_0 , alors il est aussi vrai à t_i , où $t_i > t_0$), mais ne peut pas faire l'objet de ce que communique l'énoncé (cf. Moeschler ici-même).

¹³ C'est exactement l'hypothèse de la thèse de Ellison (en préparation).

- ELLISON G. (en préparation), *Signs of the Times. The Syntactic Cartography of Temporal Reference*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- ESCANDELL-VIDAL V. & LEONETTI M. (2000), « Categorías funcionales y semántica procedimental », in Martínez M. et al. (eds.), *Cien años de investigación semántica : De Michel Bréal a la actualidad 1*, Madrid, Clásicas, 363-378.
- GIORGI A. & PIANESI F. (1997), *Tense and Aspect*, Oxford, Oxford University Press.
- GRISOT C. & CARTONI B. (ici-même), « Une description bilingue des temps verbaux : étude contrastive en corpus bilingue », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30, 101-117.
- HORNSTEIN N. (1986), *Logic as Grammar. An Approach to Meaning in Natural Meaning*, Cambridge (MA), MIT Press.
- JAMES C. (1980), *Contrastive Analysis*, Longman, Harlow.
- KAMP H. & ROHRER C. (1983), « Tense in texts », in BÄUERLE R., SCHWARZE C. & VON STECHOW A. (eds.), *Meaning Use, and Interpretation of Language*, Berlin, de Gruyter, 250-269.
- KRZESZOWSKI T.P. (1990), *Contrasting Languages. The Scope of Contrastive Linguistics*, Mouton de Gruyter, Berlin & New York.
- MOESCHLER J. (1994), « Anaphore et déixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in MOESCHLER J., REBOUL A., LUSCHER J.M. & JAYEZ J., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy, PUN, 39-104.
- MOESCHLER J. (2000), « Le Modèle des Inférences Directionnelles », *Cahiers de linguistique française* 22, 57-100.
- MOESCHLER J. (2002), « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural », *Cahiers de linguistique française* 24, 265-292.
- MOESCHLER J. (2010), « Negation, scope and the descriptive/metalinguistic distinction », *Generative Grammar in Geneva* 6, 29-48.
- MOESCHLER J. (ici-même), « Pourquoi le sens est-il structuré ? Une approche vériconditionnelle des relations sémantiques et pragmatiques », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30.
- MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- MORGAN J.L. (1978), « Two types of convention in indirect speech acts », in COLE P. (ed.), *Syntax and Semantics 9 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 261-280.
- REBOUL A. & TAHARA I. (2010), « The pragmatics of represented speech and thought : A comparative approach to French/English/Japanese », *13th Annual Meeting of the Pragmatics Society of Japan*, Kansai University, 4-5 décembre 2010.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York, Free Press.

- SAUSSURE L. de (2000), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Thèse de doctorat, Université de Genève.
- SAUSSURE L. de (2003), *Temps et pertinence, Éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles, Duculot DeBoeck.
- SAUSSURE L. de (2012), « Le passé composé en usage futur et la pertinence au présent », *Journal of French Language Studies* 22(2), 189-206.
- SCHLENKER P. (2004), « Context of thought and context of utterance : A note on free indirect discourse and the historical present », *Mind & Language* 19/3, 279-304.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- VUILLAUME M. (1990), *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- WILSON D. & SPERBER D. (1990), « Forme linguistique et pertinence », *Cahiers de linguistique française* 11, 13-35.
- WILSON D. & SPERBER D. (1993), « Pragmatique et temps », *Langages* 112, 8-25.